

Conseil de Quartier MOUTON-DUVERNET

Compte rendu de la réunion plénière du 28 juin 2018

Ecole 46 rue Boulard 75014 PARIS

Début à 19h30

Élus de la Mairie présents :

Sylvie LEKIN, Adjointe à la Maire du 14ème en charge de la Voirie, des Déplacements et de la Propreté,
Didier ANTONELLI, Adjoint à la Maire du 14ème en charge de la participation citoyenne, du budget participatif et de la vie associative

Ordre du jour

Renaud Lambert, président du Conseil de quartier, accueille les participants et présente l'ordre du jour.

1. Questions des habitants
2. Travaux rue d'Alésia
3. Travaux rue Froidevaux
4. Travaux Avenue René Coty et allée Samuel **Beckett**
5. Handicap et accessibilité
6. Traverse Bièvre-Montsouris
7. Projet de bagagerie pour sans-abris
8. Budget participatif
9. Projet Extension du square Aspirant Dunand
10. Propreté
11. Situation financière
12. Renouvellement des Conseils de quartier
13. Agenda de la rentrée
14. Prochaine réunion plénière

1. Questions des habitants

- Question : Quels sont les aménagements prévus, avenue du Maine, dans les prochaines années ?
Réponse de Sylvie Lekin : Il n'a pas de travaux prévus au cours de cette mandature. Il y a juste, dans le cadre du budget d'investissement du Conseil de quartier, voté le 29 septembre 2016, une végétalisation de la bande de terre (bande « grave ») du 95 au 109 de l'avenue. (budget de 5878 €uros)

- Question : Il y a une circulation folle sur l'avenue du Maine, y compris la nuit. Serait-il possible de faire des contrôles de vitesse avec des radars ?
Réponse de Sylvie Lekin : Limiter la vitesse de circulation n'est pas possible. Les avenues du Maine et du Général Leclerc sont considérées par la préfecture comme des « axes rouges » et on ne peut pas y limiter la vitesse à 30 Km/heure comme dans les autres rues. Il y aura une vidéo-verbalisation pour la circulation dans les voies de bus.
Réponse de Cédric Grunenwald (<https://www.mairie14.paris.fr/ma-mairie/equipe-municipale/cedric-grunenwald-180>): Il n'y a pas de radars prévus dans les prochaines années.
Remarque et question de Nicolas Mansier : La vidéo-verbalisation nécessite des fonctionnaires de police qui observent devant un écran ce que filment les caméras disposées dans les rues. Combien d'amendes ont-elles été faites par vidéo-verbalisation depuis un an ?
Réponse de Sylvie Lekin : la vidéo-verbalisation n'a pas encore été mise en œuvre.

- Question : Quelles différences y-a-t-il entre radars et vidéo-verbalisation ?
Réponse de Cédric Grunenwald : Ils ont les mêmes finalités. Les radars enregistrent les excès de vitesse et une amende est éditée automatiquement. La vidéo-verbalisation nécessite du personnel pour mettre l'amende. Il y a des caméras vidéo places Basch et Denfert-Rochereau pour réguler la circulation. Les caméras vidéo ne permettent pas de vérifier la vitesse.
Remarque de Rodolphe Boespflug : Qu'en est-il des radars pédagogiques qui indiquent la vitesse des voitures ?
Réponse de Cédric Grunenwald : Il y en a eu autour du parc Montsouris. Ils tombaient souvent en panne et n'étaient pas dissuasifs. Ils ont été enlevés.
Remarque de Renaud Lambert : Il faudrait une meilleure concertation entre la mairie et la préfecture de police.
Réponse de Cédric Grunenwald : La compétence routière est quasiment conservée par la préfecture. La concertation se développe. Par exemple concernant les vélos et motos qui roulent sur les trottoirs, il y a eu une concertation pour les verbalisations. Les ASP (agents de surveillance de Paris https://fr.wikipedia.org/wiki/Agent_de_surveillance_de_Paris) vont organiser des opérations « coups de poing » de verbalisation en septembre avenues Jean Moulin, Maine, Général Leclerc, et Vercingétorix. Les contrevenants auront le choix entre payer une amende de 90 €uros ou suivre une formation.

- Question : Ou en est-on des projets concernant le collège Catherine Labouré ?
Rappel : La maire, au cours de la plénière du Conseil de quartier du 26 janvier 2017 a signalé les difficultés du projet. C.F. *compte-rendu de la réunion plénière du Conseil de quartier du 26 janvier 2017, point 2.1. Page 5* <https://www.api-site.paris.fr/mairies/public/assets/2017%2F6%2FCR%20R%C3%A9union%20PI%C3%A9ni%C3%A8re%20du%2026%20janvier%202017%20MD.pdf>
Réponse de Didier Antonelli : Le permis de construire a été refusé. Un nouveau projet est à l'étude.

- Question : Quel est le programme de travaux sur l'avenue du Général Leclerc en juillet et août ?
Réponse de Sylvie Lekin : Les travaux vont commencer : 3 juillet au 7 septembre : travaux de marquage. La circulation sera maintenue dans les deux sens. Voir le site web de la mairie <https://www.mairie14.paris.fr/actualites/debut-des-travaux-de-renovation-de-l-avenue-du-general-leclerc-et-de-la-place-basch-510>
 Une plaquette sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres des riverains.

2. Travaux rue d'Alésia

Nicolas Behr indique que la CPCU (Compagnie de chauffage urbain) fera des travaux dans la rue d'Alésia du 2 juillet au 14 septembre

Renaud Lambert présente ces travaux

- ✓ Annonce du 27 juin de la C.P.C.U.
- ✓ Sens unique de la rue de la Tombe Issoire à la place Basch
- ✓ Neutralisation d'une file de circulation entre la place et la rue des Plantes

Détails sur le site http://www.cpcu.fr/extension/worksalert_ajax/upload/LR6712_6915.pdf

Sylvie Lekin précise que les interventions de la CPCU concernent soit l'entretien des réseaux de chauffage, soit les urgences. La CPCU fait des vérifications régulières pour anticiper les problèmes. Il faut faire des travaux en été car, si les problèmes ne sont pas résolus à cette saison les immeubles ne seront pas chauffés en hiver. De plus, il y a moins de circulation en juillet-août. Si les habitants souhaitent signaler un problème, il y aura le N° de téléphone à contacter sur les affiches à côté des travaux.

Renaud Lambert regrette que le Conseil de quartier n'ait été informé que le 27 juin de ces travaux commençant début juillet.

Sylvie Lekin indique que le Conseil de quartier avait été informé.

Remarque d'un habitant : Les travaux annoncés sont souvent faits en retard. A côté de la ferme Montsouris, les dates ont été dépassées ce qui a provoqué des problèmes de circulation. La CPCU ne respecte pas ses engagements et les travaux sont arrêtés.

Sylvie Lekin dit qu'elle n'était pas au courant et va le signaler à la CPCU.

Remarque de Nicolas Behr : Ces travaux faits pour améliorer le confort du chauffage n'étaient pas urgents. Nous aurons, en juillet-août, deux gros chantiers, rue d'Alésia et avenue du Général Leclerc, qui vont se télescoper et cela créera, en plus des problèmes de circulation, de graves nuisances sonores : klaxons des voitures et sifflets de la police.

3. Travaux rue Froidevaux

Ces travaux ont été évoqués au cours de la plénière du 11 avril 2018. Voir compte-rendu pages 8 et 9 <https://www.api-site.paris.fr/mairies/public/assets/2018%2F5%2FCR%20PI%C3%A9ni%C3%A8re%20Conseil%20Quartier%20Mouton%20Duvernet%20du%2011-04-2018.pdf>

Renaud Lambert rappelle :

L'objectif de ces travaux est de créer une double piste cyclable (bidirectionnelle) dans cette rue.

<http://lavoixdu14e.blogspot.com/archive/2018/04/19/rue-froidevaux-3105219.html>

<https://www.mairie14.paris.fr/actualites/plan-velo-un-nouvel-itinerare-cyclable-rue-froidevaux-509>

Les travaux auront lieu de juillet à septembre :

- ✓ 16 juillet au 10 août sur la partie Maine-Fermat
- ✓ 16 au 30 juillet puis 13 au 31 août sur la partie Fermat-Gassendi
- ✓ 31 juillet au 14 août puis 3 au 28 septembre sur la partie Gassendi-Denfert

Pendant cette période, la rue sera en sens unique de la place Denfert à l'avenue du Maine et le trajet du Bus 88 sera dévié : Denfert > Raspail > Montparnasse > Maine

Sylvie Lekin précise que le programme de travaux a été fait après une marche exploratoire et qu'il comprend un désamiantage.

Nicolas Behr regrette que le choix de placer la piste cyclable bidirectionnelle à côté du cimetière ait été décidé sans les avis des Conseils de quartier concernés, en ne tenant compte que de ceux des associations d'utilisateurs de vélos.

Renaud Lambert demande que l'arrêt du Bus 88 soit tel que les handicapés en fauteuil roulant puissent y monter.

Tiphaine Dubost demande si la mise en sens unique de la rue est définitive.

Renaud Lambert répond non. Elle ne durera que pendant les travaux.

Sylvie Lekin indique qu'il faudra éviter que de trop nombreuses voitures arrivent sur l'avenue du Maine par la rue Froidevaux.

Didier Antonelli incite les participants à lire le compte-rendu de la plénière du Conseil du quartier Montparnasse-Raspail

CR du Conseil de quartier Montparnasse-Raspail du 10 avril 2018 sur la rue Froidevaux

Bernard Hervier présente le projet de vœu demandant qu'un processus de concertation soit entrepris au plus tôt avec les riverains et le conseil de quartier sur le projet de réaménagement de la rue Froidevaux, dont les travaux doivent commencer au mois de juin prochain.

Vœu commun des Conseils de Quartier Mouton-Duvernet et Montparnasse-Raspail

Exposé des motifs

La rue Froidevaux va faire l'objet d'un réaménagement complet pour y installer une voie cycliste à double-sens, séparée du reste de la chaussée par un muret. A cet effet, toutes les places de stationnement vont y être supprimées, depuis l'avenue du Maine jusqu'à la rue Lalande, ainsi que les emplacements de livraison et de stationnement des Vélib qui seront déplacés dans les rues adjacentes.

Aucune concertation n'ayant eu lieu avec les riverains et les travaux étant prévus aux mois de juillet et août, cela signifie que les riverains auront la surprise de découvrir à leur retour de vacances cette suppression de leurs places de stationnement habituelles, sans autre forme d'information.

Les habitants du Quartier Montparnasse-Raspail connaissent la volonté de la Mairie de Paris de concrétiser son engagement de réaliser un certain nombre de km de pistes cyclables d'ici 2020, et ne peuvent que respecter cet engagement. Ils ne peuvent en revanche que déplorer l'absence totale de concertation et d'information des riverains qui auront à en subir les inconvénients

Vœu

Les membres du Conseil de Quartier Montparnasse-Raspail émettent donc le vœu qu'un processus d'information et de concertation soit entrepris au plus tôt avec les riverains et les Conseils de Quartier, de manière à prendre en compte avec la plus grande attention les modifications ou aménagements aux plans prévus.

Denis Moncorgé, membre de la Commission voirie, déplacements, sécurité, propreté, souligne que ce réaménagement de la rue s'inscrit pleinement dans le cadre du plan vélo voté à l'unanimité par le Conseil de Paris en avril 2015. La rue Froidevaux a été étudiée lors du comité vélo du 14 novembre 2017 à l'Hôtel-de-Ville.

M. Nicolas Mansier souligne que la question du réaménagement de la rue Froidevaux existe depuis plusieurs années sans pour autant qu'une réelle concertation soit organisée, si ce n'est avec les associations de cyclistes.

M. Schlumberger se demande quelle influence peuvent avoir des avis **donnés aujourd'hui pour** avant juillet prochain.

Le vœu est adopté à l'unanimité sauf une voix contre et deux abstentions.

Question d'un participant : Y aura-t-il une information faite aux habitants ?

Réponse de Sylvie Lekin : Une lettre va être distribuée aux habitants du quartier.

Remarque d'une participante : Beaucoup d'immeubles n'ont pas de boîte aux lettres par appartement.

Remarque de Nicolas Mansier : Pourquoi l'option d'une piste cyclable sur le trottoir le long du cimetière n'a-t-elle jamais été étudiée ? Ce trottoir est en plus très sale.

Réponse de Sylvie Lekin : Les problèmes de propreté résultent des incivilités.

Réponse de Didier Antonelli : Des essais de piste cyclable sur les trottoirs ont été faits. Cela s'est révélé être une mauvaise idée.

Remarque d'un responsable d'une association d'utilisateurs de vélo : La place du vélo est dans la rue, pas sur les trottoirs.

4. Travaux avenue René Coty et allée Samuel Beckett

Ces travaux ont été évoqués au cours de la plénière du 11 avril 2018. Voir compte-rendu pages 10 à 12 <https://www.api-site.paris.fr/mairies/public/assets/2018%2F5%2FCR%20PI%C3%A9ni%C3%A8re%20Conseil%20Quartier%20Mouton%20Duvemet%20du%2011-04-2018.pdf>

Renaud Lambert rappelle le projet.

L'objectif est « d'apaiser la circulation piétonne et de créer une promenade ludique et sportive ».

La ville a confié au CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) de Paris l'organisation d'ateliers et la présentation d'installations provisoires, pour tester l'organisation future de l'allée Samuel Beckett.

Deux réunions ont eu lieu, après la plénière du conseil Montsouris-Dareau, et ont permis au CAUE de Paris de recueillir des observations complémentaires et des suggestions.

Le CAUE a créé un site internet annonçant le détail des ateliers qui sont organisés. Voir :

<http://www.caue75.fr/content/chantier-collectif-la-fabrique-%C3%A0-ren%C3%A9-coty>

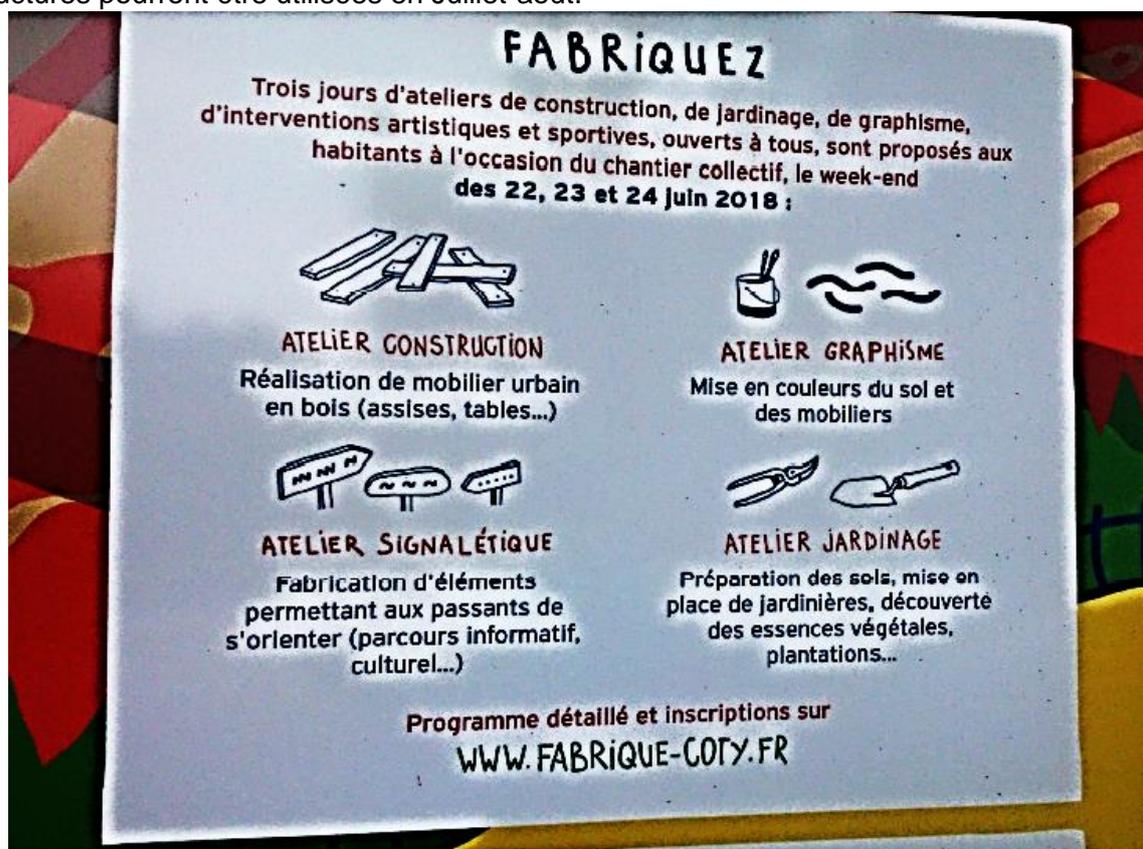
Un site dédié au projet a été créé que vous pouvez relayer : www.fabrique-coty.fr

Un recueil de suggestions et observations a été fait les 15 mai et 5 juin.

Un bureau d'information et un atelier ont fonctionné le dimanche 17 juin après-midi sur l'avenue René Coty près du parc Montsouris.

Cette concertation a permis de préparer un chantier collectif et participatif qui a eu lieu les 22, 23 et 24 juin au cours duquel ont été réalisés les aménagements temporaires qui prendront place sur l'avenue René Coty tout au long de l'été afin de préfigurer le réaménagement de l'avenue.

Ces structures pourront être utilisées en Juillet-août.



Les aménagements testés seront supprimés fin août. Renaud Lambert conseille d'aller les voir avant.

L'allée Samuel Beckett sera ensuite défoncée pour installer un câble électrique RATP.

Le Conseil de quartier sera ensuite consulté sur les aménagements à réimplanter et à pérenniser.

Ces aménagements sont concernés par 2 projets votés aux budgets participatifs :

- En 2015, un projet général « Paris aux piétons » de 8 millions d'euros.
https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=1962&portlet_id=158
 Le Conseil de Paris a adopté à l'unanimité la « Stratégie Paris Piétons » le 30 janvier 2017. Il a été affecté partiellement à l'avenue René Coty pour « favoriser l'usage piéton de ce lieu en mettant la marche à pied à l'honneur ». Le montant alloué est d'environ 500 000 euros
- En 2017 au budget participatif de l'arrondissement. Le budget est de 342 000 euros.
https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=3764&portlet_id=158
 Le budget total pour l'avenue est donc de près d'environ 840 000 euros.

Le passage piétonnier Tombe Issoire – René Coty sera rétabli.

Question d'un participant : les carrefours seront-ils réaménagés ?

Réponse de Didier Antonelli : ce réaménagement fait partie de l'étude du projet. Il y a eu une réunion des habitants du quartier et énormément d'idées ont été émises.

Réponse de Renaud Lambert : Au carrefour Tombe Issoire – René Coty il y a une proposition d'installer un abri-livres dans une cage de verre. Pour les autres carrefours, il pourrait y avoir des feux permettant aux autobus de passer. Une étude sera à faire sur leur synchronisation.

Remarque de Didier Antonelli : L'installation de feux est très coûteuse. Il faudra faire une étude.

Question : Des familles vont de Denfert au parc Montsouris sur l'allée Samuel Beckett. Les traversées les plus difficiles sont aux endroits les plus fréquentés c'est-à-dire ceux où il y a des commerçants. Il serait intéressant d'en faire une zone de rencontre. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Zone_de_rencontre)

Réponse de Didier Antonelli : toutes les idées sont bonnes à prendre.

Proposition d'un habitant : Il faudrait repeindre les vieux bancs de l'allée Samuel Beckett.

Question : Pourquoi n'y a-t-il pas sur le site web de la mairie un endroit où il serait possible de donner son avis ?

Réponse de Renaud Lambert : La mairie et le CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) de Paris ont indiqué qu'ils allaient organiser une consultation après le mois d'août. Ce week-end des habitants ont indiqué qu'ils allaient terminer le travail d'aménagement.

Question : Y a-t-il un projet de réaménagement au bout de l'avenue René Coty, place Denfert ?

Réponse de Didier Antonelli : Non, ce n'est pas compris dans le budget de réaménagement de l'avenue. Cela sera traité dans le cadre du projet de réaménagement de la place Denfert.

Ce projet est détaillé dans le compte-rendu de la plénière du 26 janvier 2017 page 9

<https://www.api-site.paris.fr/mairies/public/assets/2017%2F6%2FCR%20R%C3%A9union%20PI%C3%A9ni%C3%A8re%20du%2026%20janvier%202017%20MD.pdf>

Souhait d'un habitant : Il faudrait préserver la perspective de l'allée Samuel Beckett.

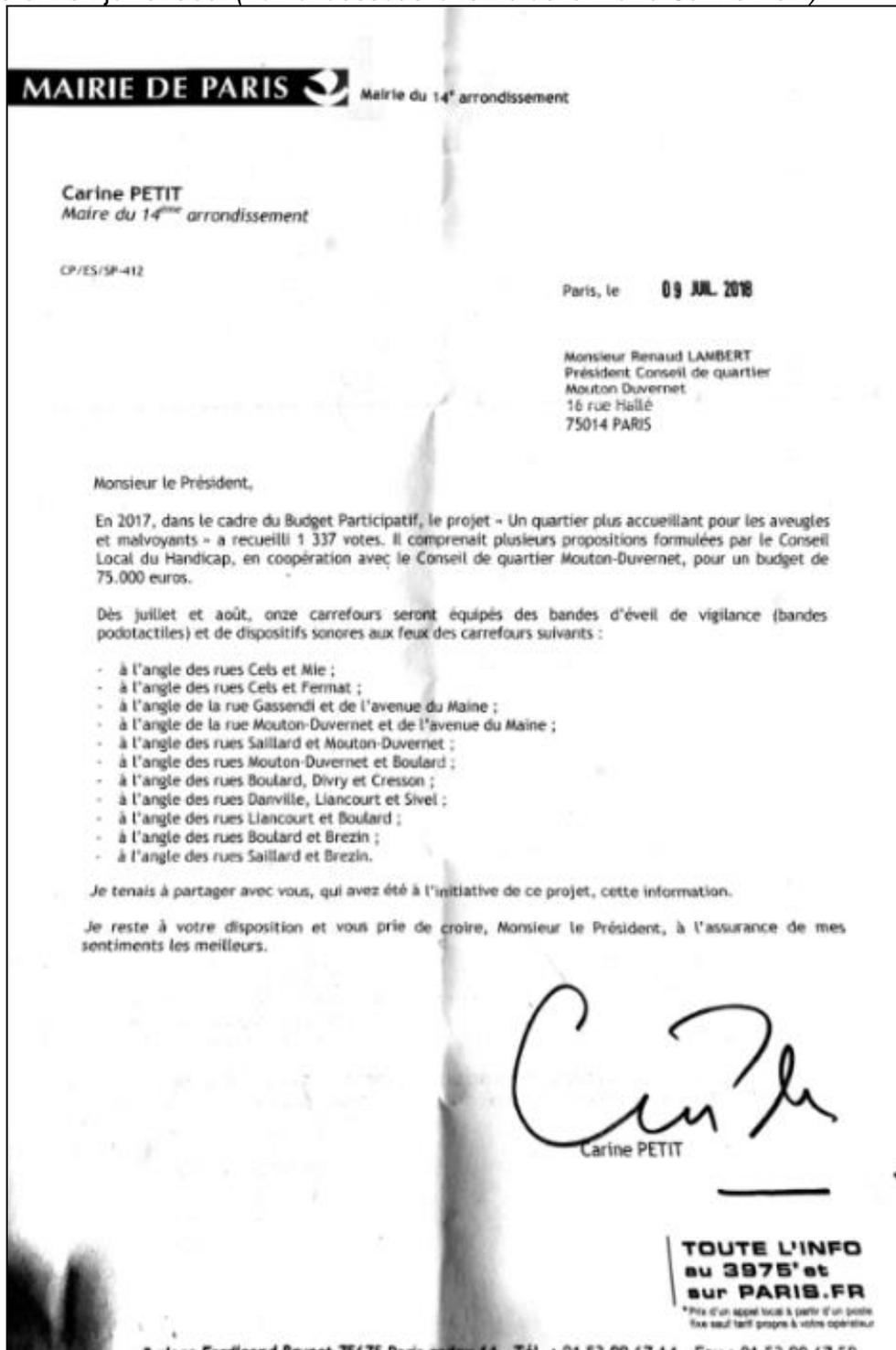
Remarque de Rodolphe Booespflug – remarques du CLH14: Les bancs provisoires installés dans la promenade avenue René Coty peuvent gêner le passage des non-voyants. S'il y a des jeux au centre de l'allée (type labyrinthe) ils peuvent également être un obstacle pour les non-voyants. Les plaques installées décrivant les points d'intérêt le long de la promenade sont souhaitables : elles devraient être plus accessibles aux malvoyants.

5. Handicap et accessibilité

Rodolphe Boespflug présente un état des lieux.

<https://www.mairie14.paris.fr/mes-demarches/vie-quotidienne-et-demarches/test/le-comite-local-du-handicap-du-14e-207>

- Les investissements Accessibilité votés au budget participatif 2017 https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=3351&portlet_id=158 après marche exploratoire côté Ouest **du quartier** n'ont pas encore réalisés. Ils le seront en juillet-août (*voir ci-dessous la lettre de la maire Carine Petit*).



- Une marche exploratoire Accessibilité côté Est a été effectuée le 2 juin 2018. Le compte-rendu de cette marche (C.F. extrait ci-dessous) a été transmis à l'Agence de la Mobilité de la Mairie de Paris, aux services techniques de la voirie ainsi qu'à l'Adjointe à la Maire d'arrondissement en charge de la voirie. A suivre.

Extrait du compte-rendu de la marche exploratoire du 2 juin 2018

Avenue du Général Leclerc

Points généraux :

Les pieds d'arbres : différences de niveau parfois importantes avec les trottoirs.

Petits trous dans les trottoirs, fissures, bosses ou anciens emplacements de potelets arrachés pas rebouchés.

Deux-roues stationnés sur les trottoirs qui peuvent gêner la circulation des piétons: pour rappel il y a de nombreux emplacements de stationnement deux roues rue Sophie Germain.

Sommets des potelets pas toujours peints en blanc.

N°80 : Traversée devant le Burger King : bande d'éveil à la vigilance dégradée + trou au début du passage piéton.

N°72 : Un potelet bas dont la boule n'est pas peinte en blanc. Bande de terre d'environ 4 m. Creux sur le trottoir avec flaque d'eau.

N°62 : Trous sur le trottoir.

N°60 : Trottoir dégradé vers la chaussée.

Angle villa Cœur de Vey : trottoir dégradé (travaux en cours).

Traversée devant le Monoprix : Bande d'éveil à la vigilance et plaque métallique dégradées.

N°48 : Creux dans le trottoir avec flaque d'eau.

Angle GL/rue Brézin : bandes d'éveil à la vigilance absentes ou dégradées.

N°40 : Traversée de GL au niveau de la rue Mouton-Duvernet : boîtier de commande du feu sonore éloigné du passage piéton.

N°24 : Grille de pied d'arbre très dégradée.

N°22 : Pas de feu sonore pour la traversée. Trottoir creusé avec flaque.

Le Mois du Handicap

	<p>Extrait du compte-rendu de la réunion du 9 mai 2018</p>
---	--

- La Mairie du 14^{ème} nous a encouragés par un don de 2000€. Mais nous n'avons reçu à ce jour et malgré nos demandes, aucune aide financière des entreprises : La RATP cependant annoncera le Mois du Handicap, par l'intermédiaire d'affichettes dans toutes **les lignes de bus** traversant l'arrondissement.
- Cependant la mobilisation est très importante et **nous aurons une vingtaine d'évènements échelonnés sur le mois de juin**, dans les établissements ou les salles recevant du public : fresques participatives, Journées Portes Ouvertes, ouverture d'ateliers d'arts plastiques, récital poétique, découverte du handisport, démonstration de dance boutto, de tango, de danse, bal dans le noir, expression corporelle, lecture à voix haute en braille, ateliers de techniques de compensation de déficience visuelle, témoignages, présentation de deux livres témoignages par leur auteur Bachir Keroumi, pièce de théâtre en langue des signes, un journée de foot adapté.
- À noter des points forts de ce mois :
 - **Une conférence publique, le 11 juin à 19 heures, à la salle des Mariages de la Mairie**, réunissant l'adjoint du Défenseur des Droits, **Patrick GOHET** et deux économistes aveugles : **Bachir KEROUMI** et **Stéphane Forgeron**. Débat sur le thème des « **Statistiques du handicap dans les domaines de la santé, de l'emploi et du sport** », animé par le journaliste **Vincent LOCHMAN**
- **Un mini-festival de films** à l'Entrepôt : « **Vincent et moi** » d'Edouard Cuel et Gaël Breton, « **Signer** » de Nurit Aviv et « **Vous avez dit Handicap?** » de Frédérica Bertelli.
- **Une fête du sport handicap « Les Quatorziens, en route pour 2024 »**, le 9 juin sur le parvis de la Mairie : stands d'associations, buvette animée par les serveurs sourds du « Café Signes », démonstrations de sport : handiboxe, foot en fauteuil, basket et tennis de table en fauteuil, judo aveugle par des sportifs de haut niveau montrant leurs compétences sportives... Animation dansantes et musicales. Remise des prix du **concours de dessin** organisé dans les classes de **CM1/CM2** de l'arrondissement

Pierre-Emmanuel Robert du CLH14 signale qu'environ 50% des commerces de l'avenue du Général Leclerc ne donnent pas un accès de plein pied aux handicapés en fauteuil roulant (ce qui est déjà mieux que dans d'autres voies du quartier) alors que « tous les établissements ouverts au public (magasin, bureau, hôtel, etc.) doivent être accessibles aux personnes handicapées. Les établissements recevant du public (ERP) non conformes aux règles d'accessibilité sont tenus de s'inscrire à un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) qui permet d'engager les travaux nécessaires dans un délai limité » Voir le site <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32873>

Le mois du Handicap dans le 14ème

Pour cette 10ème édition qui se tiendra jusqu'au 2 juillet, l'art, le sport, la culture ou encore les loisirs seront omniprésents, au travers de nos nombreux événements participatifs et accessibles organisés avec l'appui de nombreux partenaires : médiathèques, centres d'animation, musées, associations et conseils locaux du handicap

Lundi 11 juin de 19h à 21h Conférence Grand public, « Quelle perspective et quels outils pour la politique du Handicap en France » Mairie du 14ème, Salle des Mariages Accessible et équipée d'une BIM. Les chiffres officiels sont controversés. Ce débat est très attendu par les intéressés, personnes porteuses de handicap. DEBAT animé par Laetitia CHEREL, entre Bachir KERROUMI et Stéphane FORGERON

Mardi 12 juin

- **Installation de la Jardinière PMR** Angle des rues Bezout / et Commandeur Chantier 11h-12h30 Plantations de 18h-20h Ces bacs végétalisés placés en hauteur, sur l'espace public, permettent aux personnes en fauteuils roulants de jardiner **Plus d'infos :** vergersurbains@gmail.com / 06 80 23 04 10
- **Ateliers créatifs, arts plastiques** ouverts de 14h à 16h Découverte des Ateliers d'Arts Plastiques ARZAZOU 65, rue de Gergovie **Plus d'infos :** arzazou@gmail.com / 06 78 18 08 77

Mercredi 13 juin

- **Découverte des techniques de compensation du handicap visuel : Sensibilisation au braille et aux techniques de locomotion** 2 sessions : CRP FORJA, 106/108 rue de l'ouest 13 à 15h et 15h30 à 17h30
Ateliers gratuits – Objectif : Faire toucher du doigt au grand public – à travers des ateliers aussi pédagogiques que ludiques - les moyens de compensation du handicap visuel et découvrir des pratiques finalement mal connues. Utilisation d'outils et techniques spécifiques de compensation du handicap visuel. Découverte de la lecture et l'écriture en braille, des déplacements en simulation de malvoyance et de non-voyance en toute sécurité. **Plus d'infos :** remi.rousseau@fondation-ove.fr / 01 45 45 60 60
- **Initiation au tango argentin avec Charlotte MILLOUR et Maximiliano COLUSSI** Salle polyvalente : 2 Place Ferdinand Brunot de 12h à 13h. Objectif : Proposer une initiation au tango argentin: apprendre à marcher seul(e) en musique. Puis marcher à deux en face à face, une guide et un(e) accompagnateur/trice en musique, ensemble, et sans se marcher sur les pieds. Nous pourrions animer le cours en présence de nos élèves. Danser le Tango, c'est s'oublier soi-même pour être mieux avec l'autre, qui nous met en valeur.
Plus d'infos : danserletango@gmail.com / www.danserletango.com ou 07 86 51 01 99
- **Découverte du sport adapté et du Handisport avec les bénévoles d'Action Passeraile de 14h à 17h. 68 rue des Plantes** Objectif : Inviter des personnes valides à découvrir par la pratique de sports adaptés tels que la Boccia, la sarbacane, le parcours fauteuil, etc..., avec comme instructeurs les résidents de la MAS CORDIA assistés par les coaches sportifs de VIACI.
Plus d'infos : s.delaville@cordia.asso.fr / www.cordia.asso.fr ou 01 53 38 82 13

Jeudi 14 juin Salle polyvalente : 2 Place Ferdinand Brunot

- **Atelier en musique**- Les gestes du corps, les gestes dansants, avec foulards, tissus, balle, ruban de 14h à 16h
A l'écoute de chaque corps, nous allons partager ensemble un moment de présence et d'attention à soi et aux autres. Donner, recevoir, rayonner et danser. La voix du corps, là où le geste prend la parole pour remettre en harmonie la sensation, vivre comme des moments possibles de transformation apportant le bien-être. **Plus d'infos :** associationvaguebleue@hotmail.fr / 06 16 84 16 97
- **Ateliers créatifs, arts plastiques** Découverte des Ateliers ARZAZOU 65, rue de Gergovie
Plus d'infos : arzazou@gmail.com / 06 78 18 08 77

Vendredi 15 juin de 13h à 19h 171 rue Vercingétorix, 5ème étage

Présentation du Groupe d'Entraide Mutuelle LOGIS. Objectifs : Faire connaître le Groupe d'Entraide Mutuelle LOGIS qui rassemble des adultes cérébrolésés concernés par les séquelles d'un accident de vie. S'ouvrir sur le quartier et les autres associations.
Plus d'infos : homegemlogis@gmail.com / 01 71 26 56 46 ou 06 27 36 27 59

Samedi 16 juin à 14h30 Fête du Centre Bal dans le noir durant la fête Accès pour aveugles et mal-voyants, pas pour fauteuil (ascenseur en panne) **CENTRE PARIS ANIM' MONTPARNASSE- Jardin Atlantique, 26 rue du Chef de l'Escadron de Guillebon**
Plus d'infos : eilabennour@hotmail.fr / 01 73 74 72 19 ou 06 15 62 04 26

TOUT AU LONG DU MOIS :

- 1) Du 2 au 28 juin, du lundi au vendredi de 14h à 17h
Exposition « L'art à la rencontre de la personne polyhandicapée »
L'association Eye See You a souhaité porter un nouveau regard sur le polyhandicap à travers l'art. En lien avec l'association Notre Dame de Joye, 5 artistes venus en immersion dans ses établissements spécialisés vous livrent leurs interprétations artistiques.
Centre de Ressources Multihandicap. 42, Avenue de l'Observatoire
- 2) **Tous les mardis/jeudis du mois, de 14h à 16h Découverte des Ateliers d'Arts Plastiques Handi'Arts ARZAZOU**
Les mardis 5, 12, 19 juin et les jeudis 7, 14, 21 et 28 juin à 14h **Réservation au 06 78 18 08 77 ou sur arzazou@gmail.com**
- 3) **Festival "3 films pour un mois extraordinaire" les mardis 12, 19 et 26 juin**
Projections à 19h40 au cinéma l'Entrepôt 7-9 rue Francis de Pressensé suivies d'un débat en présence de l'auteur du film Plus d'infos : valerie.pasquet@percevoir.org

6. La traverse Bièvre-Monsouris

Rodolphe Boespflug fait un point sur le vœu voté en plénière en mai 2016 pour le maintien de la Traverse.

Il s'agit de petits bus conviviaux avec 22 places dont 9 assises aisément accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux personnes avec des poussettes. Cette traverse a été mise en service le 10 décembre 2005. <http://lavoixdu14e.blogspot.com/archive/2005/12/26/nouvelleligne-de-bus.html> Elle dessert les quartiers situés entre Alésia et Maison Blanche dans le 13^{ème} arrondissement. Nous avons été informés lors d'une réunion inter-quartiers du 15 avril 2016 du projet de l'Hôtel de Ville de supprimer ce service le Dimanche et au mois d'Août pour des raisons budgétaires. Le Conseil de quartier, au cours de sa plénière du 19 mai 2016 avait émis le vœu ci-dessous

La traverse comporte plusieurs avantages :

- gomme les contraintes topographiques des quartiers qu'elle dessert. En effet, il y a un très fort dénivelé entre les points hauts, autour du réservoir, et les points les plus bas, vers la place Coluche, puis place de Rungis.
- permet notamment aux seniors et aux personnes à mobilité réduite d'éviter de recourir à d'autres modes de transport plus onéreux qui augmenteraient le trafic automobile: véhicules individuels, réseau PAM...
- l'offre commerciale de certains quartiers desservis étant faible, la Traverse permet de palier ce déficit et aussi d'accéder plus facilement aux marchés et autres événements commerciaux ou non du week-end.

Il est proposé qu'un effort pour une meilleure rentabilité soit effectué en augmentant la fréquentation de la traverse, sans modifier la fréquence du service, d'une part en étudiant la prolongation de cette ligne jusqu'à la mairie du 14^e, pour un meilleur accès aux services publics, et jusqu'à la place d'Italie, ce qui pourrait faire l'objet d'une enquête auprès des usagers, d'autre part en assurant une meilleure signalétique à ce transport, notamment dans les stations de la RATP et une meilleure information sur les horaires de passage.

Le Conseil de Quartier est donc défavorable à la réduction voire à l'arrêt de ce service public, important pour nombre de ses habitants, notamment à mobilité réduite.

Le Conseil de quartier émet le vœu :

- de maintenir en l'état les horaires et la fréquence de passage de la Traverse Bièvre-Montsouris tous les jours de l'année,
- que soit réalisée une étude de faisabilité et d'opportunité concernant une extension du parcours de ce service jusqu'à la Mairie du 14^e d'une part et jusqu'à la place d'Italie d'une autre,
- d'améliorer la fréquentation du service en assurant une meilleure signalétique à ce transport, notamment dans les stations de la RATP et une meilleure information sur les horaires de passage.

Le vœu est adopté à l'unanimité par le Conseil de quartier

En février 2018, la Traverse était toujours menacée de suppression

<http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-touche-pas-a-ma-traverse-bievre-montsouris-16-02-2018-7563351.php>

Un vœu de maintien a, à nouveau été fait, au Conseil de la ville par Carine Petit le 4 juin 2018

https://www.youtube.com/watch?v=31_Cbuo74Hk

http://a06.apps.paris.fr/a06/jsp/site/Portal.jsp?page=ods-solr.display_document&id_document=143097&items_per_page=20&sort_name=score&sort_order=asc&terms

Ce vœu a été adopté

Vœu n° 73 déposé par Mme Carine PETIT relatif à la traverse Bièvre-Montsouris.

Vœu n° 74 déposé par le groupe UDI-MODEM relatif à la traverse Bièvre-Montsouris.

Le vœu n° 73, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Le vœu n° 74, avec un avis favorable de l'Exécutif, est adopté à main levée.

Sylvie Lekin rappelle qu'elle a motivé tous les Conseils de quartier concernés par cette Traverse, y compris ceux du 13^{ème} arrondissement pour réclamer son maintien. La traverse est sauvée au moins jusqu'en 2024, aux mêmes horaires, et les voitures auront bientôt des moteurs électriques. C'est une belle victoire collective.

7. Projet de bagagerie pour sans-abris

Rodolphe Boespflug fait un point sur l'avancement de ce projet.

- Des études sont en cours avec les autres conseils de quartier du 14eme. Une réunion de coordination a eu lieu le 14 mars 2018.
- Un bâtiment, l'ancienne lingerie de l'hôpital La Rochefoucauld avenue René Coty est en vue. On nous a indiqué qu'un accord de principe a été donné par l'APHP.
- Une: étude de faisabilité a été demandée à un cabinet d'architectes, avec l'approbation de la Mairie. Elle devait être terminée fin juillet. Elle sera terminée un peu plus tard en raison de difficultés d'accéder au site.

L'architecte Clara Simay a visité le local envisagé et a donné un premier avis ci-dessous

Nous voudrions, et avant tout diagnostic technique, vous faire part de notre très bonne impression du bâtiment de l'hôpital de la Rochefoucauld. Il présente des qualités de centralité dans le quartier et de proximité des transports et des services au public attendu assez optimales. De plus il s'agit d'un bel édifice avec un fort caractère ce qui est toujours une vertu pour dynamiser une initiative collective et lui permettre de s'identifier, de se projeter.

Son état général, même s'il nécessite une restauration importante ne nous semble pas à première vue réhivitoire pour une occupation temporaire. Enfin son obstacle le plus évident d'accessibilité ne semble pas insurmontable du tout.

Le diagnostic que nous vous proposons doit permettre d'établir s'il est possible sur un budget très maîtrisé de réaliser un lieu : qui réponde aux exigences de confort et d'hygiène pour l'usage en bagagerie (alimentation en eau et en électricité, chauffage, hygiène,...) mais également au besoin de rencontre, d'échange et de convivialité; Un cadre digne et chaleureux de solidarité;

- ✓ totalement sécurisé dans sa structure;
- ✓ conforme en tout point à la réglementation incendie requise pour les locaux recevant du public (le caractère temporaire ne permet pas de dérogation sur ce point;
- ✓ adapté à l'accueil des personnes à mobilité réduite ou éligible à la dérogation sur cette réglementation;
- ✓ qui respecte les attentes de l'APHP en matière de co-activité.

- Un budget limité est prévu pour le moment
 - Au titre du budget d'investissement du conseil Mouton-Duvernét
Investissement de 2050 €uros pour une étude faisabilité voté par le Bureau puis le Conseil le 11 avril 2018,
 - Au titre du budget participatif, à voter en septembre : « Bagagerie pour Sans-Abri dans le 14e arrondissement », études préalables, plans, aménagements (général et spécifique) https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=6036&portlet_id=158

Question : Le bâtiment sera-t-il conservé en l'état ?

Réponse de Rodolphe Boespflug : On ne s'occupe que de réhabiliter qu'une partie de l'intérieur du bâtiment.

Précision de Nicolas Mansier : On est contraint par le fait que l'hôpital est à l'inventaire des monuments historiques.

8. Budget participatif

Renaud Lambert fait un état des lieux

➤ **Exécution budget 2017** : 3 projets du Conseil ont été votés

- **Embellir, végétaliser : extension du square Aspirant Dunand vers la place Gilbert-Perroy**

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=3355&portlet_id=158

Le Conseil de quartier Mouton-Duvernet propose d'agrandir le square de l'Aspirant Dunand vers la Place Gilbert-Perroy en supprimant le tronçon de la rue Pierre-Castagnou entre les rues Mouton Duvernet et Brézin pour offrir plus d'espaces de jeu et ou de repos aux nombreux habitants du 14ème.

Dans ce square agrandi, le manège sera mis en valeur et un espace sera réservé aux boulistes.

Nous proposons de profiter de ces travaux pour restaurer et remettre en valeur la statue de Michel Servet (1511-1553), médecin, théologien, condamné par l'Inquisition et par Calvin, brûlé vif à Genève.

Nous souhaitons que les habitantes et habitants de tout âge soient associés, dans le cadre d'une démarche participative, à la réflexion sur les usages de ces lieux.

Budget : 625 000 €

Il y a eu plusieurs réunions sur la mise en œuvre de ce projet. (voir page 16)

- **Un quartier plus accueillant pour les aveugles et malvoyants**

Le projet prévoit les aménagements suivants au niveau de plusieurs carrefours du quartier Mouton-Duvernet : bandes d'éveil de vigilance (bandes podotactiles) et dispositifs sonores aux feux de plusieurs carrefours. Ces propositions ont été élaborées par le Conseil Local du Handicap du 14ème, en coopération avec le Conseil de quartier Mouton-Duvernet.

Budget : 75 000 €

Mise en œuvre : voir page 7 et https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=3351&portlet_id=158

- **Une promenade piétonne paisible entre Denfert et Montsouris (Allée Samuel Beckett)**

Les piétons qui veulent se rendre au parc Montsouris depuis la place Denfert-Rochereau en empruntant l'allée centrale de l'avenue René-Coty (allée Samuel-Beckett) doivent actuellement traverser plusieurs passages piétons et réaliser de nombreux détours au niveau des différents carrefours qui coupent la promenade. Redonner une continuité à l'allée Samuel-Beckett permettrait d'améliorer considérablement le cheminement piéton ainsi que la sécurité des promeneurs.

Afin de rétablir la continuité de cette allée, il s'agit dans un premier temps d'intervenir sur deux secteurs :

1/ Au commencement de l'avenue René Coty, près de la place Denfert-Rochereau : Libérer l'espace public, actuellement très chargé, afin de favoriser les déplacements piétons.

2/ Croisement Avenue René Coty / Rue de la Tombe-Issoire : Surélever et piétonniser la partie nord de l'îlot central. La partie sud ne sera pas piétonnisée, mais un plateau surélevé sera installé afin de renforcer la continuité de l'allée, tout en assurant la circulation des voitures au niveau de ce croisement.; Installer un passage piéton surélevé au niveau de la nouvelle sortie des Catacombes afin de sécuriser les flux qui seront engendrés par cet aménagement récent.

Budget : environ 700 000 €

Mise en œuvre : voir page 5 et https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=3764&portlet_id=158

➤ **Projets proposés au vote du 7 au 23 septembre 2018 :**

Didier Antonelli informe que dans le 14^{ème}, 91 projets ont été déposés par les Conseils de quartier, des associations ou des habitants. Ces projets ont été étudiés par la mairie pour rapprocher ceux se ressemblant puis apprécier leur faisabilité et leur coût.

31 projets ont été retenus. Ils seront présentés le 12 juillet et seront proposés aux votes des habitants du 7 au 23 septembre.

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/le-budget-participatif-.html>

• **Des couleurs pour la place Jacques Demy**

Le projet proposé aux votes

La place Jacques Demy est très passante du fait de sa situation géographique - proximité des écoles, piscine, squares, mairie, marché bihebdomadaire. Elle sert aussi d'aire de jeu pour les enfants et de lieu de rencontre pour les habitants du quartier.

Ce projet vise, en apportant de la lumière et de la couleur, à renforcer son identité et à développer la convivialité.

Le projet consiste à améliorer l'éclairage par des LED de couleurs et à créer une fresque artistique sur le mur de l'école Boulard et sur le mobilier urbain.

Origine : Anne du Boucher et le Conseil de quartier

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=E&idee=1988>

Budget : 70 000 Euros

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=6041&portlet_id=158

• **Modernisation de la piscine Aspirant Dunand**

Le projet proposé aux votes

Ce projet vise à améliorer la piscine Aspirant Dunand située au cœur du 14^e :

- aménager un nouvel accueil avec zone d'attente pour les accompagnants,
- rénover les toilettes, douches et vestiaires,
- augmenter le nombre de sèche-cheveux à disposition,
- remplacer le système de ventilation du chlore dans le bassin,
- refaire le mur et le tuyau d'évacuation du chlore rue Brézin,
- repeindre la grille et l'ensemble des rambardes autour de la piscine,
- placer un panneau d'affichage sur le mur côté rue Brézin.

Origine : Arnaud Tellier et le Conseil de quartier

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=E&idee=1977>

et l'association OMS 14, organisation des mouvements sportifs

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=E&idee=796>

Budget : 550 000 Euros

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=6045&portlet_id=158

- **Une bagagerie pour les sans abris**

Le projet proposé aux votes

Il s'agit d'un lieu de stockage qui permet aux personnes sans-abri de mettre à l'abri leurs effets personnels pour un ou plusieurs jours pendant qu'ils effectuent des démarches (administratives et autres), accèdent à des soins, etc.

La bagagerie n'est pas une simple consigne, c'est un lieu d'accueil porté par un projet associatif. C'est aussi un lieu de vie et de rencontre avec les bénévoles qui assurent une permanence et gèrent la bagagerie.

Chaque personne accueillie y trouve a minima un casier individuel et un espace sanitaire. Un coin café et un accès à internet peuvent aussi être proposés, selon la configuration des lieux et les moyens de l'association porteuse du projet.

La bagagerie va au-delà d'une prestation de service. La question du suivi social est essentielle. Il faut que la bagagerie soit l'un des maillons d'un projet d'insertion, d'une plate-forme d'orientation.

Origine : Rodolphe Boespflug et le Conseil de quartier

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=E&idee=1955>

Budget : 500 000 Euros

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=6036&portlet_id=158

➤ **Projets non présentés au vote :**

- **Système pérenne de contremarques aux Catacombes**

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=E&idee=1944>

Renaud Lambert regrette que ce projet n'ait pas été retenu par la mairie.

Réponse de Didier Antonelli : Ce projet est un projet parisien. La mairie du 14^{ème} n'a pas la main sur les musées en général et les catacombes en particulier

- **Sortie métro Mouton-Duvernet, côté rue Sophie Germain**

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=E&idee=13>

9. Le projet Extension du square Aspirant Dunand vers la place Gilbert-Perroy

Le descriptif du projet voté est reproduit page 13.

La mise en œuvre de ce projet nécessite encore un travail. Renaud Lambert présente la lettre de la mairie qu'il a reçue à 16H. le jour de cette plénière CF ci-dessous

Bonjour Messieurs,

Je me permets de revenir vers vous à la suite de notre dernier rendez-vous au sujet du Budget Participatif concernant l'extension du square de l'Aspirant-Dunand et l'embellissement de la Place Gilbert Perroy, dans le but de pouvoir aborder ce sujet avec les autres conseillers lors de la plénière.

La possibilité de réaliser une extension à proprement parler comme nous l'avions évoquée est bien impossible au regard du budget et des recommandations des Architectes des Bâtiments de France.

Nous avons donc proposé, dans la lignée du projet voté, de faire sortir le jardin du square par de la végétalisation et de la pose de mobilier urbain innovant sur le tronçon fermé de la rue Pierre Castagnou et la place Gilbert Perroy, tout en respectant les usages habituels (boulistes et manège) et en proposant également de nouveaux usages.

La statue de la DAC sera elle rénovée comme demandé au BPP.

Le tout sera effectué en concertation avec les habitants. Nous souhaitons que le Conseil de Quartier soit partie prenante de cet aspect, avec l'équipe qui sera désignée pour assurer la concertation.

Vous trouverez plus en détails le projet en pièce jointe, si vous souhaitez aborder le sujet et présenter le projet lors de la plénière de ce soir lors du point BPP.

Merci beaucoup

Bien cordialement

Juan Martinez
Cabinet de Carine PETIT, Maire du 14ème
Chargé de mission
Espaces verts, Végétalisation
Développement durable, Economie sociale et solidaire
Santé, Egalité femmes/hommes
Tel : 01.53.90.67.51

Facebook : @vegetalisonsle14e

EXTRAIT PIERCE JOINTE

II. Feuille de route

Dans le respect du projet voté et dans la lignée de projets actuels et innovants réalisés dans l'arrondissement les objectifs suivants seront poursuivis :

- Faire sortir le végétal des parcs et jardins : extension hors les murs du jardin de l'Aspirant-Dunand sur le tronçon de la rue Pierre Castagnou et de la place Gilbert Perroy
- Proposer des aménagements innovants permettant de renforcer les usages existants et créer de nouveaux usages sur cet espace
- Préfigurer les futurs aménagements et occuper temporairement l'espace le temps de la concertation précédant le commencement des travaux.

Cet espace fera donc l'objet d'une préfiguration permettant l'occupation temporaire de l'espace et la concertation des habitants. Celle-ci aboutira à la définition des futurs aménagements autour de 4 fonctions préexistantes ou nouvelles sur cet espace :

- Paysagère (*ie*, extension du square)
- Ludique (*ie*, présence du manège)
- Sportive (*ie*, présence des boulistes)
- Artistique et nouveaux usages urbains

III. Mode opératoire :

➤ Dès l'été 2018 : Place aux piétons rue Pierre Castagnou

Le tronçon de la rue Castagnou sera tout d'abord fermé à la circulation automobile durant l'été par la création d'une voie piétonne – permettant tout de même la circulation cycliste.

La fermeture sera symbolisée par la pose de jardinières empêchant les véhicules d'emprunter la rue.

Les riverains pourront donc d'ores et déjà déambuler sur ce tronçon, reliant la place Gilbert Perroy au parc de l'Aspirant-Dunand en toute sécurité.

Une communication sur site sera délivrée afin d'expliquer la démarche initiée.

➤ A l'automne 2018 : Désignation d'une équipe dédiée au projet

Cette équipe travaillera à la concertation et à la formulation de propositions dans le choix des installations réalisées et de l'organisation de l'espace.

➤ Travaux d'aménagements : calendrier à définir selon le projet retenu

A la suite de la concertation ayant permis la validation du projet définitif pour cet espace, les services de la Ville de Paris entameront la réalisation des travaux.

Le projet doit donc être réétudié. Un groupe de travail doit être créé. Il devra rendre ses conclusions pour la prochaine plénière.

Remarque de Barbara Diekman : Il y a déjà un groupe de travail sur ce projet. Il va organiser une nouvelle réunion et profiter de toutes les réflexions qui ont été faites.

Précision de Didier Antonelli : La rue Pierre Castagnou sera fermée à la circulation dès cet été. **Il ne sera pas possible d'étendre le jardin.** On pourra seulement végétaliser la place entre la rue Pierre Castagnou et l'avenue du Maine

Remarque de Nicolas Behr : La lettre de la mairie doit être diffusée au Conseil de quartier. Il faut demander des explications complémentaires. L'« impossibilité » est rare. Il faudra refaire à la rentrée une réunion avec les services de la voirie et des espaces verts de la mairie.

10. Propreté

Anne-Claire Gadenne et Nicolas Mansier présentent le travail du groupe « Propreté »

Le Conseil de quartier Mouton-Duvernet a créé un groupe « Propreté » qui a procédé à plusieurs marches exploratoires et a participé aux « journées du Grand nettoyage » organisées par la ville de Paris. Le 9 juin, le groupe a fait 2 heures de balade active pour la propreté de notre quartier
<https://www.mairie14.paris.fr/actualites/samedi-9-juin-participez-a-la-journee-du-grand-nettoyage-497>

Le groupe propose d'améliorer la propreté du quartier : petites améliorations de voirie, ajout ponctuel de corbeilles de rue améliorées, organisation des équipes de balayage pour traiter quelques points noirs identifiés d'endroits de dépôts sauvages récurrents...

Le groupe met l'accent sur la présence massive et récurrente de mégots sur de très nombreux trottoirs du quartier et propose des mesures pour lutter contre cette forme massive de pollution au moins à l'échelle de notre quartier.

Le Conseil de quartier Mouton-Duvernet approuve et transmet ces propositions sous forme de vœu :

Proposition de vœu relatif aux mégots dans l'espace public

Le Conseil de quartier Mouton-Duvernet a souhaité créer une commission « propreté » qui a procédé à des marches exploratoires et a participé aux « journées du Grand nettoyage » organisées par la ville de Paris.

Elle a ainsi pu identifier et transmettre une série de propositions d'amélioration de propreté du quartier, via des petites améliorations de voirie, l'ajout ponctuel de corbeilles de rue, la modification ponctuelle de l'organisation des équipes de balayage pour traiter certains points noirs ou bien encore le focus sur certains endroits sujets à dépôts sauvages récurrents.

Elle a, par ailleurs, observé de manière récurrente sur de très nombreux trottoirs du quartier la présence massive de mégots.

En conséquence, elle émet le vœu qu'un ensemble de mesures puisse, à ce sujet, être exploré et expérimenté, au moins à l'échelle de notre quartier :

- Campagne de sensibilisation et de prévention voire de verbalisation des usagers à cette problématique de vivre-ensemble
- Campagne de sensibilisation et de prévention voire de verbalisation des commerçants, cafetiers, restaurateurs pour la mise en place clairement identifiables de cendriers et la mise en propreté de leurs terrasses et de leur environnement proche
- Distribution significative de cendriers de poche
- Dans la mesure où les cendriers des poubelles de rues actuelles ne sont ni identifiés ni utilisés par les citoyens, pose de nombreux cendriers fixes et permanents clairement identifiables et visibles à des endroits identifiés comme « stratégiques » tels que sorties de métro (au niveau de la rue, donc à l'extérieur), abords des abribus, abords des jardinières de rue, bancs ...

Elle émet également le vœu qu'à l'instar d'autres villes pionnières, la ville de Paris puisse expérimenter, à l'échelle de notre quartier ou de notre arrondissement, le recyclage des mégots.

Nicolas Behr souhaite que la mairie prenne un arrêté interdisant de fumer dans les parcs et jardins, comme celui qui a été pris par la mairie de Strasbourg.

https://www.lexpress.fr/actualite/societe/strasbourg-fumer-dans-les-parcs-est-desormais-interdit_2020060.html

Un participant émet un doute sur l'effet de la verbalisation des personnes jetant leurs mégots dans la rue.

Anne-Claire Gadenne confirme que la verbalisation marche.

Un participant souligne l'intérêt de mettre des cendriers accrochés aux poteaux et près des cafés et des commerces.

Christophe Trembloy signale que certains cafés refusent les cendriers car ils considèrent que les mégots peuvent être des projectiles.

Sylvie Lakin indique que la Direction de la propreté et la maire font des marches exploratoires pour déceler les dépôts de mégots importants et envoie des courriers aux commerces pour qu'ils proposent des cendriers s'ils ne le font pas. Les poubelles de rue sont conçues pour éteindre les mégots.

Anne-Claire Gadenne insiste sur la nécessité d'organiser la récupération des mégots des cafés pour les recycler (C.F. article ci-dessous)

Article du Figaro de Jean-Victor Semeraro

MéGO : l'entreprise qui transforme les mégots en cendriers ou pots à crayons

L'entreprise bretonne collecte et recycle les mégots de cigarettes. Une initiative unique en France, alors que 44 milliards de cigarettes ont été vendues l'an passé dans l'Hexagone. La ville de Castres teste en ce moment l'efficacité du dispositif MéGO. <http://me-go.fr/>

Cette entreprise ne mégote pas sur le recyclage. Son idée - collecter et recycler les mégots de cigarettes - ne pouvait venir que d'un ancien fumeur. MéGO a été lancée cette année par Bastien Lucas, à Bourg-Blanc, à une dizaine de kilomètres de Brest. Un patron à la fibre écologique qui dirige déjà une société de traitement de déchets de bureau. Objectifs de MéGO: collecter, dépolluer et recycler ces deux centimètres de plastique qui envahissent par milliards les rues des villes françaises. «Je suis un ancien fumeur et moi aussi, je jetais mes mégots par terre. Mais le mégot, issu de l'acétate de cellulose, une matière plastique, est extrêmement polluant», explique le gérant fondateur. Et pour cause, un mégot qui file dans les canalisations, peut à lui seul, contaminer jusqu'à 500 litres d'eau.

MéGo est l'unique entreprise de recyclage en France. Faute d'autres solutions, les collectivités devaient envoyer les mégots collectés en Angleterre. La dépollution «made in France» a séduit la ville de Castres, la première collectivité à signer un contrat avec MéGo.

Castres s'engage pour le recyclage des mégots en France. Philippe Jammes développe le dispositif MéGo, dans le Sud-Ouest, par l'intermédiaire de son entreprise Conseils Services Environnement. «Nous avons rencontré le service technique de la ville. Deux choses leur ont beaucoup plu: nous n'enfouissons pas les déchets et nous sommes une entreprise locale», explique Philippe Jammes. Contacté par Le Figaro, le Président de l'agglomération Castres-Mazamet et maire de Castres, Pascal Bugis témoigne: «L'enjeu est de collecter un maximum de matière, et d'amener les fumeurs à modifier leurs habitudes, notamment sur la voie publique».

Ainsi, fin août, une vingtaine de cendriers ont été installés en ville. Des cendriers en inox, effilés, conçus pour que la pluie ne pénètre pas à l'intérieur. «Cela représente un coût modique pour la collectivité car nous ne payons que les cendriers. C'est l'entreprise qui assure la collecte», assure Pascal Bugis, qui espère amplifier le dispositif dans les prochaines semaines. Il y a quelques jours, 20 kilos ont été ramassés dans l'agglomération. «C'est de la valorisation de matière dans une économie circulaire», glisse Bastien Lucas.

Des mégots qui deviennent des plaques de plastique

Après la collecte, les mégots sont envoyés sur le site de Bourg-Blanc. «Avant de nous lancer, on a beaucoup travaillé sur la mise aux normes du site, la filtration des poussières, raconte le gérant-fondateur. Car dépolluer un mégot de cigarette n'est pas une opération simple.» Puis vient le broyage pour obtenir des plaques de plastique. Celles-ci deviendront ensuite des cendriers, des jetons de caddie, ou des pots à crayons. «Sans qu'aucune matière ne soit ajoutée, hormis une huile essentielle pour dissiper l'odeur», promet Bastien Lucas.

Parmi les clients de MéGO, les entreprises Orange, B&B Hôtels, Hénaff, ont déjà adopté le dispositif. «Au total, on vient de dépasser les 2 tonnes ramassées, ce qui équivaut à 4 millions de mégots!», se réjouit Bastien Lucas. Le dispositif devrait rapidement s'étendre en France. De nouvelles communes, à l'instar d'Albi (Tarn), ou Plongonvelin (Finistère) seraient intéressées.

Sylvie Lekin rappelle que le 14^{ème} est un arrondissement expérimental. Des containers poubelles vont être « pucés ». En s'inscrivant sur le site de la mairie les personnes responsables de la mise des poubelles sur les trottoirs seront informées qu'elles ont été vidées. Les poubelles doivent être sorties une heure avant le passage des bennes à ordures et rentrées un quart d'heure après.

Didier Antonelli signale le problème qu'il n'était pas au courant de ce vœu du Conseil de quartier qui n'était pas à l'ordre du jour. Il juge anormal la présentation de ce vœu et n'est pas sûr qu'il sera présenté au Conseil d'arrondissement.

Renaud Lambert procède au vote indicatif du vœu.

Il y a 24 votes « Pour » et 4 votes « Contre ». Le vœu est adopté par le Conseil de quartier.

Nelly Mauchamp explique qu'elle a voté contre car elle est opposée à l'interdiction de fumer dans les parcs et jardins.

11. Situation financière

Solde du budget de fonctionnement : 3 107 €

Solde du budget d'investissement : 56 325 € (Inchangé depuis la dernière plénière)

Dépenses d'investissement réalisées au 9/04/2018

• Végétalisation rue Daguerre	6 250 €
• Achat de 4 panneaux d'affichage mural (1)	357 €
• Abri livres	2 403 €
• Végétalisation rue Bezout et Montbrun	4 000 €
Total	13 011 €

(1) les panneaux d'affichage de quartier avec fermeture étaient estimés à 4 142 €

POUR MEMOIRE :

➤ Investissements déjà votés au 11/04/2018

• Coffres pour les composts Coty et Lamarque	4 502 €
• 6 bancs	4 807 €
• Bande « grave » 95-109 avenue du Maine	5 878 €
• Bagagerie, étude de faisabilité	2 050 €
Total	17 237 €

➤ Investissements déjà votés en 2017 : montants à chiffrer ou à préciser.

• Passage piétons rue de la Tombe-Issoire entre avenue René Coty et rue Rémy Dumoncel à rétablir (<i>longue attente d'avis de la Voirie</i>)	
• Poubelles à côté des bancs...	
• Mobilier bagagerie, (<i>si pas retenu dans le budget participatif</i>)	15 000 €
• Kiosque et son mobilier	30 000 €

➤ Nouveaux investissements votés le 1/2/2018 à chiffrer

• Coloriage place Jacques Demy (<i>si pas retenu dans budget participatif</i>)	
• Renforcement de la végétalisation rue Daguerre (doublement du nombre de jardinières)	
• Coloriage rue Daguerre	

12. Renouvellement des Conseils de quartier

<https://www.mairie14.paris.fr/actualites/j-agis-pour-mon-quartier-en-devenant-conseiller-de-quartier-508>

- Dépôt des candidatures jusqu'au 28 septembre,
- Tirage au sort des conseillers le 13 octobre,
- Projet de nouvelle charte des conseils de quartier du 14e présenté à l'ensemble des conseillers de quartier actuels et à l'Observatoire des Conseils de quartier au mois de juillet,
- Vote de la nouvelle charte des conseils de quartier du 14e lors du Conseil d'Arrondissement le 10 septembre prochain.

13. Agenda de la rentrée

- Bureau élargi conseil Mouton-Duvernet mardi 4 septembre
- Vote sur les projets pour le Budget Participatif 7-23 septembre
- Forum des Associations samedi 8 septembre
- Permanences des composts samedis 1er et 15 septembre
- Libérez les livres samedi 15 septembre
- Ciné-quartier mardi 18 septembre
- Limite des candidatures au Conseil de quartier dimanche 23 septembre
- Tirage au sort des conseillers de quartier samedi 13 octobre

14. Prochaine réunion plénière du Conseil de quartier

La prochaine réunion plénière aura lieu le 11 septembre.